



# Écoles de travail social : dernière rentrée avant la réforme

*La réforme, à venir, des cinq diplômes de niveau 6 en travail social suscite toujours opposition et inquiétudes, dans un contexte de grande fragilité des écoles. - © Getty images*

Si cette rentrée 2025 est complexe, principalement en raison des difficultés traversées par les écoles de travail social, la suivante, qui verra l'application de la réforme des diplômes d'État, occupe déjà les esprits. Associations professionnelles, formateurs et étudiants espèrent encore que d'ultimes ajustements leur permettront de préserver leur vision d'une formation de qualité, en phase avec les besoins.

La concertation sur le contenu de la réforme des diplômes de travail social a tenu en haleine les acteurs et les observateurs du secteur tout ce printemps et cet été 2025. Les rebondissements n'ont pas manqué, dont un étonnant jeu de ping-pong entre la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités



Le  
Media  
Social

Longs Formats - Sophie LE GALL - 25 septembre 2025

et des Familles (sous le gouvernement Bayrou), Catherine Vautrin, avec, au milieu, des opposants à la réforme, des associations professionnelles et des syndicats, réunis en collectif.

En ce mois de septembre 2025, qui correspond à la rentrée dans les écoles, l'heure est aux ultimes ajustements et à la publication des derniers arrêtés, avec comme date butoir celle du 15 octobre 2025, afin de se conformer au calendrier de Parcoursup. Jacqueline Grebert, référente de la commission « Formation » de l'Association nationale des assistants de service social (Anas), regrette que les associations professionnelles aient dû « *battre pour avoir la possibilité de faire entendre leur voix. Le dialogue a fini par s'instaurer, certes, mais aux forceps* ».

## Un questionnement légitime



Chantal Mazaëff, de l'Unaforis. - © DR

« *La non-adhésion à la réforme a été restituée comme un refus de la réforme alors que le travail social est réformiste par essence, qu'il était légitime que nous questionnions les changements à venir* », relève Manuel Boucher, gestionnaire de l'IRTS-IDS Normandie et professeur des universités, président du Groupement national des hautes écoles et instituts du travail social (GNHEITS).

De son côté, tout en représentant le principal soutien à la réforme, l'Union nationale des acteurs de la formation et de la recherche en intervention sociale (Unaforis) estime, par la voix de Chantal Mazaëff, présidente de sa commission spécialisée « formation diplômante »

et directrice générale de l'école supérieure de praxis sociale de Mulhouse, que la réforme « *aurait pu aller encore plus loin sur le principe d'un tronc commun aux différents métiers. Une interdisciplinarité qui correspond à la réalité du terrain, avec, notamment, les cas complexes à appréhender* ».

## Les grandes lignes connues

À ce stade, les principaux axes de la réforme ont déjà été révélés. Est ainsi actée la réorganisation des cinq diplômes de niveau 6 (assistant de service social [ASS], éducateur spécialisé [ES], éducateur de jeunes enfants [EJE], éducateur technique spécialisé [ETS], conseiller en économie sociale familiale [CESF] sur la base de quatre blocs de compétences, dont deux seront spécifiques au métier envisagé).

Sont aussi prévues des passerelles d'une formation à l'autre en première année, en cas de souhait de réorientation ; l'homogénéisation du nombre d'heures de formation – qui fait perdre aux futures assistantes sociales 200 heures sur les trois ans de leur formation – ; une plus grande place laissée au contrôle continu ; la disparition de la rédaction du mémoire de fin de cursus (tout en instaurant une épreuve conclusive) ; davantage d'allègements du cursus selon le parcours de l'étudiant ; et enfin, une présentation à la certification désormais organisée par le centre de formation et non plus le rectorat.

## Une réforme qui fragilise



« On aboutit à une réforme qui appauvrit la formation, et qui, par conséquent, fragilise les travailleurs sociaux », déplore Jacqueline Grebert, de l'Anas. - © DR

La représentante de l'Anas juge la réforme globalement « déprimante », avec néanmoins quelques petits points positifs, comme la possibilité de réorientation. « Il y avait pourtant de riches pistes de réflexion à creuser à partir du Livre blanc du travail social (HCTS, 2023), travail issu d'une vraie intelligence collective. La réforme à laquelle il appelait devait venir consolider le bagage des futurs professionnels afin qu'ils soient armés pour faire face à l'urgence sociale sur le terrain et aussi pour répondre à la baisse d'attractivité des métiers. On aboutit, au contraire, à une réforme qui appauvrit la formation, et qui, par conséquent, fragilise les travailleurs sociaux », déplore-t-elle.

## Un « sabotage »

« On peut imaginer qu'avec le système de validation de blocs de compétences, il y aura de plus en plus de personnes faisant "fonction de" en poste alors que les missions d'une assistante sociale sont exigeantes et doivent correspondre à un diplôme d'État. Cet appauvrissement interroge sur la valeur que les pouvoirs publics accordent au travail social et va à l'encontre

*des campagnes de communication pour valoriser nos métiers et soutenir le recrutement », analyse encore Jacqueline Grebert. Toujours pour dénoncer ce « sabotage », l'Anas vient de publier un avis technique sur la réarchitecture du DEASS, déroulant un plaidoyer « pour que la qualité de la formation redevienne la clé de l'avenir du service social » .*

## Ne pas casser les métiers



*Manuel Boucher, gestionnaire de l'IRTS-IDS Normandie et professeur des universités, président du Groupement national des hautes écoles et instituts du travail social (GNHEITS). - © DR*

Le tronc commun, même s'il est moins conséquent qu'initialement envisagé, fait planer le spectre du « social worker » unique. *« Il y a un besoin de transversalité, notamment pour casser la concurrence, stérile, entre assistant de service social et éducateur spécialisé, mais pas de casser les métiers ! Ce n'est pas du tout la même chose de faire l'action sociale et de développer une relation éducative »,* souligne Manuel Boucher.

*« Si les différents travailleurs sociaux travaillent bien ensemble, c'est parce que chacun connaît l'identité de l'autre »,* appuie Josette Pihuit, co-présidente de l'IRE, association inter régionale des formatrices et des formateurs en travail social (1). À noter que la Cour des comptes recommandait, en janvier 2025, dans un rapport dédié aux travailleurs sociaux, de « créer un diplôme unique du travail social » pour les diplômés d'État d'ASS, d'éducateur spécialisé et de CESF.

## Des points à sécuriser

Les regards se tournent désormais vers l'instruction ministérielle à venir, probablement fin 2025, document final visant à préciser ou interpréter une réforme, qui pourrait éventuellement amener des éléments de satisfaction aux plus inquiets. Les allègements de

cursus simplifiés et à la main des centres de formation, les conditions de rattrapage variables d'un établissement à l'autre, le passage de la certification au sein des centres de formation, le volume d'enseignement à distance non précisé... Toutes ces variables peuvent en effet laisser craindre des formations non homogènes sur l'ensemble du territoire.

« *On passe de diplômes d'État à des diplômes d'école !* », s'insurge Josette Pihuit. Des étudiants pourraient être tentés de se diriger vers l'école qui propose le cursus le plus allégé. Et des écoles pourraient, elles aussi, être tentées, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, de jouer la carte de la facilité pour remplir leurs promotions.

## Assurer les stages



Juliette Christen, présidente de la FNEMS. - © DR

« *Nous aimerions aussi des précisions sur l'accompagnement des stages afin d'assurer des stages de qualité, voire même des stages tout court... C'est une démarche qui reste toujours difficile, notamment en lien avec la question de la gratification. On se demande aussi si, en raison de l'enseignement transversal, tous les élèves seront amenés à partir en même temps, avec le risque de se mettre les uns les autres en concurrence* », indique Juliette Christen, présidente de la Fédération nationale des étudiants en milieu social (FNEMS).

De son côté, l'Unaforis attend « *une grille nationale précisant une doctrine commune qui viendrait cadrer*

*l'épreuve conclusive* », dans un souci d'équité d'un centre à l'autre.

## Des écoles fragilisées

La réforme va se déployer à un moment de grande fragilisation des écoles de travail social : effets délétères de Parcoursup, faible attractivité de certaines filières (le nombre d'étudiants en formation aux métiers du travail social a chuté de 14,5 % entre 2010 et 2023), crise du métier de formateur, concurrence avec des diplômes universitaires...

« *La suppression du mémoire n'est pas cohérente avec la volonté de rapprocher les écoles du système universitaire, elle est même dévalorisante* », note Josette Pihuit. « *Et quel sera le sort des écoles ne formant qu'à un seul métier, avec une réforme qui favorise l'interdisciplinarité ? Resteront-elles attractives ?* », interroge-t-elle.

Nathalie N. (\*), formatrice en filière EJE dans un IRTS de la région parisienne, a « *du mal à se projeter face à une assemblée qui mixerait les étudiants de plusieurs filières* » et craint que la réforme « *ne fasse encore davantage évoluer son métier vers un poste de coordination, avec de moins en moins de face à face avec les étudiants* » alors que « *c'est pour cela qu'[elle] fait ce métier, pour la richesse de cette relation formateur-étudiant, pour rester en prise avec l'enthousiasme de la jeunesse* ».

## Le poids du Ségur

Autant de questions qui restent ouvertes, dans un contexte par ailleurs marqué par les difficultés financières de nombreuses écoles, qui ont du mal à supporter la diminution du soutien financier des régions dans leur budget (les régions ne finançant que la formation initiale, activité en baisse), la hausse des charges et le coût de la prime Ségur.

Une minorité des conseils régionaux sont venus à leur secours en décidant de prendre en charge, totalement ou partiellement, le montant du Ségur. Interrogée, l'association Régions de France précise qu'elle « *n'a pas à juger la décision de chaque région* » et que sa position est « *de continuer de demander à l'État une compensation, avec l'espoir de voir cette demande aboutir comme cela a été le cas pour les départements (à hauteur de 50 %)* ».

### « On marche sur la tête ! »



Philippe Nauche, vice-président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.  
- © Alban Gilbert

Philippe Nauche, vice-président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, explique que sa région a pris à sa charge le Ségur, « *pour ne pas fragiliser des acteurs essentiels de la formation, et ainsi, rester cohérent avec sa politique du bien vieillir* ». « *Néanmoins, nous exigeons une compensation de l'État et si nous avons pu faire ce geste (d'un coût de 800 000 euros) pour l'année 2024, nous ne sommes pas sûrs d'avoir les moyens de le réitérer en 2025* ».

« *L'État a imposé la mesure du Ségur mais ne la finance pas, les régions disent ne pas avoir les moyens de la prendre à leur charge, les écoles se voient obligées de la verser alors qu'elles sont en grande difficulté, on marche sur la tête !* », commente Manuel Boucher.

## Une année 2025-2026 très dense

Tout en lançant cette nouvelle année de formation, les écoles doivent anticiper la mise en œuvre de la réforme. Manuel Boucher indique que son établissement, l'IRTS-IDS Normandie, a créé un poste dédié à cette adaptation, « *notamment pour travailler sur les missions des formateurs qui vont voir leur fiche de poste évoluer* ». Pour sa part, l'Unaforis assure qu'elle aidera les établissements à s'approprier les changements en organisant prochainement des réunions en région.

(1) L'association organise ce 26 septembre une journée d'étude et de rencontres sur le thème : « *Les formations en travail social de niveau 6 à la croisée des chemins !* ».

(\*) Le nom a été modifié pour préserver l'anonymat.

### À lire également :

- Réforme des diplômes de travail social : la consultation est close
- Réforme des diplômes de travail social : la colère n'est pas retombée
- La réforme des diplômes de travail social validée par la CPC
- Réforme des diplômes en travail social : les professionnels crient à la trahison
- Réforme des diplômes du travail social : Catherine Vautrin impose une concertation
- [Long format] Écoles de travail social : le malaise des formateurs
- [Long format] Écoles de travail social : s'adapter à un nouveau public d'étudiants
- [Long format] Formations en travail social : l'effet « Parcoursup »